

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE DISTRIBUEE, PUBLIEE OU DIFFUSEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, NI A DESTINATION CES PAYS OU DE TOUTE JURIDICTION OU UNE TELLE DIFFUSION SERAIT INTERDITE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE.



LES SOUSCRIPTIONS A L'OFFRE PUBLIQUE QUI SE TERMINE LE 8 DECEMBRE 2015 DEPASSENT DEJA L'OFFRE MAXIMALE DE EUR 87,8M

ANVERS, Belgique, le 1 décembre 2015 – Xior Student Housing NV (la « Société » ou « Xior »), une société belge agréée en tant que société immobilière réglementée (« SIR ») publique, spécialisée dans le segment des logements pour étudiants, annonce aujourd'hui, avoir reçu plus de souscriptions que la taille maximum de l'offre de EUR 87.836.650, lors des quatre premiers jours de l'offre.

Comme annoncé préalablement, la période de souscription a commencé le 26 novembre 2015 et s'achèvera le 8 décembre 2015 à 16.00 heures (CEST), sous réserve d'une clôture anticipée, étant entendu que la Période de souscription durera en tout état de cause au moins six jours ouvrables à compter de la date de mise à disposition du Prospectus (tel que défini ci-après). La Période de souscription pourra donc au plus tôt être clôturée le 3 décembre 2015 à 16.00 heures (CEST),

La Banque Degroof Petercam et ING Belgique agissent en qualité de Joint Global Coordinators et Joint Bookrunners.

Prospectus

Un prospectus daté du 24 novembre 2015 a été approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers (le « Prospectus »). Ce Prospectus est uniquement disponible en néerlandais. Le Résumé est disponible en néerlandais, avec une traduction en français et en anglais. Le Prospectus est gratuitement à la disposition des investisseurs depuis le 26 novembre 2015 au siège social de la Société, Mechelsesteenweg 34 boîte 108, à 2018 Anvers, Belgique. Le Prospectus peut également être obtenu sans frais auprès de la Banque Degroof Petercam et d'ING Belgique sur demande. De même, le Prospectus est disponible sur les sites Internet suivants : www.xior.be, <https://degroofpetercam.com/xior>, www.ing.be/equitytransactions, www.ing.be/aandelentransacties, et www.ing.be/transactiesdacties et sur demande aux numéros de téléphone +32 2 287 91 56 (Banque Degroof Petercam) et +32 2 464 60 04 (EN), +32 2 464 60 01 (NL) ou +32 2 464 60 02 (FR) (ING Belgique).

Souscriptions

Les ordres peuvent être introduits directement et gratuitement auprès de la Banque Degroof Petercam NV/SA ou d'ING Belgique NV/SA. Les candidats investisseurs qui veulent déposer un ordre pour les actions offertes via d'autres intermédiaires financiers sont invités à se renseigner sur les frais éventuels pratiqués par ces intermédiaires financiers.

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE DISTRIBUEE, PUBLIEE OU DIFFUSEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, NI A DESTINATION CES PAYS OU DE TOUTE JURIDICTION OU UNE TELLE DIFFUSION SERAIT INTERDITE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE.

Risques

Un investissement en actions implique des risques. Investir dans les actions offertes comporte des risques qui peuvent mener à une perte de l'intégralité du montant investi dans les actions offertes. Il est recommandé aux investisseurs de lire attentivement le Prospectus, et en particulier les parties traitant des facteurs de risque, avant de décider de souscrire aux actions offertes.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet des risques dans le Prospectus, dans les parties D1 et D3 du Résumé et dans le chapitre 2 intitulé « Facteurs de risque ».

<i>Produit</i>	<i>Actions Xior Student Housing NV (BE)</i>
<i>Juridiction applicable</i>	<i>Belgique</i>
<i>Échéance</i>	<i>Indéterminée</i>
<i>Objectif d'investissement</i>	<i>Une action s'assortit d'une échéance indéterminée et n'offre aucun remboursement planifié du capital. Ces actions se négocieront selon les prévisions sur le marché réglementé d'Euronext Brussels, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes de capital. Ces actions peuvent donner droit à des dividendes. En cas de liquidation de la Société, l'actionnaire ne pourra faire valoir ses droits qu'après tous les autres créanciers. Généralement, l'actionnaire ne récupère rien. En votre qualité d'actionnaire de la Société, vos droits seront définis par le droit belge.</i>

Réserve

Ce message est communiqué sous réserve de (i) la survenance d'événements qui pourraient donner lieu à la publication d'un supplément au Prospectus et (ii) la signature de l'Underwriting Agreement, tel que décrit dans le Prospectus.

-ENDS-

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing NV

Christian Teunissen, CEO

Tel: +32 (0)3 257 04 89

Comfi

Gunther De Backer, communicatie

Tel: +32(0)2 290 90 90

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE DISTRIBUEE, PUBLIEE OU DIFFUSEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, NI A DESTINATION CES PAYS OU DE TOUTE JURIDICTION OU UNE TELLE DIFFUSION SERAIT INTERDITE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE.

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing est une agence immobilière belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui. Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. En cas d'IPO fructueuse, Xior Student Housing mettra à disposition un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 196 millions EUR, qui génèrera environ 11 millions EUR de revenus locatifs annuels. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, Mechelsesteenweg 34, bus 108, 2018 Antwerpen
BE 0547.972.794 (RPR Antwerpen, afdeling Antwerpen)

Informations importantes

Les informations contenues dans cette annonce servent uniquement d'informations générales et ne se prétendent ni exhaustives, ni complètes. Cette annonce ne constitue pas une offre, ni ne fait partie d'une offre, elle ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à émettre des actions, ni une demande d'offre visant à acheter des actions ou à y souscrire. Tout achat, souscription ou demande d'émission d'actions dans la Société dans le cadre de l'Offre ne peuvent se faire que sur la base des informations reprises dans le prospectus se rapportant à l'Offre et dans les éventuels suppléments au prospectus. Cette annonce n'est pas un prospectus. Le prospectus contient des informations détaillées sur la Société et son management, les risques liés à l'investissement dans la Société ainsi que les comptes annuels et d'autres données financières.

Il est interdit de diffuser, directement ou indirectement, la présente annonce aux États-Unis ou à destination de ce pays et celle-ci ne constitue pas, dans son intégralité ou en partie, une offre ou une demande d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis. Les titres auxquels il est fait référence dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés sous le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « US Securities Act ») et ne peuvent être ni offerts ni vendus aux États-Unis, sauf en cas d'exemption des obligations d'enregistrement du US Securities Act. La Société n'a enregistré aucune partie de l'Offre ni les actions aux États-Unis, n'a pas l'intention de procéder à un tel enregistrement ni d'émettre une offre publique de titres aux États-Unis.

La présente annonce est exclusivement destinée et adressée aux personnes résidant dans les États membres de l'Espace économique européen (« EEE ») autres que la Belgique qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la directive portant sur les prospectus (Directive 2003/71/CE telle que modifiée, incluse dans la Directive 2010/73/UE, pour autant qu'elle ait été transposée dans l'État membre de l'Espace économique européen concerné) et de toute mesure de transposition dans chaque État membre de l'EEE concerné (la « Directive prospectus ») (« Investisseurs qualifiés »).

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE DISTRIBUEE, PUBLIEE OU DIFFUSEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, NI A DESTINATION CES PAYS OU DE TOUTE JURIDICTION OU UNE TELLE DIFFUSION SERAIT INTERDITE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE.

En outre, au Royaume-Uni, cette annonce n'est diffusée que parmi, et ne s'adresse qu'à, les Investisseurs qualifiés (i) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordonnance ») et les Investisseurs qualifiés relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance, et (ii) auxquels elle peut être communiquée de quelque autre manière légitime (ces personnes sont appelées « personnes concernées »). L'Offre, selon le cas, sera uniquement mise à la disposition des personnes concernées, et toute invitation, offre ou accord de souscription de titres, que ce soit pour les acheter ou pour les acquérir de toute autre façon, sera uniquement soumise aux personnes concernées. Toute personne autre que concernée ne peut agir en fonction de la présente communication ou de son contenu, ni s'y fier. Cette annonce et les informations qui y sont reprises ne sont pas destinées à la publication, la diffusion ou la distribution aux États-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon, ni à destination de ces pays.

Le contenu de la présente annonce contient des « communications prospectives » ou qui peuvent être considérées comme telles. Ces communications prospectives sont identifiables par l'utilisation d'une terminologie tournée vers l'avenir, notamment les mots « estime », « évalue », « anticipe », « attend », « suppose », « peut », « pourra », « a l'intention de », « continue », « permanent », « probable », « prévoir », « envisager », « objectif », « rechercher », « devraient » ou « doivent » et incluent les communications de la Société à propos des résultats escomptés de sa stratégie. Par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis que toute déclaration prospective ne constitue pas une garantie quant à des prestations futures. Les résultats effectifs de la Société peuvent sensiblement varier de ceux prévus par les communications prospectives. La Société ne s'engage nullement à la mise à jour ni à la révision de communications prospectives, sauf en cas d'obligation légale. La date de réalisation de l'admission à la cote sur le marché réglementé d'Euronext Brussels peut notamment être influencée par les conditions du marché. Il n'existe aucune garantie quant au fait qu'une telle cotation aura lieu et vous ne pouvez baser vos décisions financières sur les intentions de la Société liées à cette admission à la cote dans cette phase. L'acquisition d'investissements sur lesquels porte cette annonce peut exposer un investisseur à un risque majeur de perte de l'intégralité du montant investi. Les personnes qui envisagent de tels placements doivent prendre avis auprès d'une personne agréée, spécialisée dans ce type d'investissements. Cette annonce ne constitue pas une recommandation de l'Offre. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Aucune annonce ou information en rapport avec l'Offre ou les actions dont il est fait référence ci-dessus ne peut être diffusée au public dans les juridictions extérieures à la Belgique où un enregistrement ou une approbation préalables sont nécessaires à cet effet. Aucune démarche n'a été et ne sera entreprise concernant l'Offre d'actions de la Société dans une quelconque juridiction extérieure à la Belgique où de telles démarches seraient obligatoires. L'émission, la souscription ou l'achat d'actions de la Société sont soumis dans certaines juridictions à des restrictions juridiques ou légales particulières. La Société n'est pas responsable en cas de non-respect des restrictions précitées par une personne. La Banque Degroof Petercam NV/SA et ING Belgique NV/SA agissent pour la Société et personne d'autre en ce qui concerne l'Offre, et ne seront responsables vis-à-vis de personne d'autre que la Société pour la fourniture de la protection offerte à leurs clients respectifs, ni pour la fourniture de conseils dans le cadre de l'Offre. La Société est responsable des informations mentionnées dans la présente annonce. La Banque Degroof Petercam NV/SA et ING Belgique NV/SA, ainsi que leurs administrateurs, cadres, collaborateurs, conseillers ou représentants respectifs déclinent toute responsabilité ou obligation de fournir une déclaration explicite ou implicite ou une garantie quant à la véracité, l'exactitude ou le caractère complet des informations

CETTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE DISTRIBUEE, PUBLIEE OU DIFFUSEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON, NI A DESTINATION CES PAYS OU DE TOUTE JURIDICTION OU UNE TELLE DIFFUSION SERAIT INTERDITE PAR LA LEGISLATION APPLICABLE.

contenues dans la présente annonce (ou en cas d'omission d'informations contenues dans la présente annonce) ou à toute autre information concernant la Société, ses filiales ou sociétés liées respectives, que ce soit par écrit, oralement ou sous forme visuelle ou électronique, et transmise ou mise à disposition de quelque façon que ce soit, ni en cas de perte résultant de l'utilisation de cette annonce ou de son contenu, de quelque façon que ce soit.